

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2013

Laval



Déjà
100
ans
de patrimoine
statistique

Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Danielle Bilodeau	
Anne Binette Charbonneau		Sophie Brehain
Pierre Cambon	Stéphane Crespo	Marc-André Demers
Claude Fortier	Jean-François Fortin	Chantal Girard
Stéphane Ladouceur	Guillaume Marchand	Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Virginie Lachance	Danielle Laplante
Danny Sanfaçon	Gabrielle Tardif	

Révision linguistique :

Esther Frère

Sous la coordination de :

Pierre Cambon Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Victor Kapas / Noah Strycker / André Nantel, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et environnement	2
Territoire	2
Aires protégées	3
Démographie	4
Conditions de vie et bien-être	8
Marché du travail	10
Comptes économiques	11
Produit intérieur brut	11
Revenu disponible des ménages	13
Investissements et permis de bâtir	16
Investissements	16
Permis de bâtir	17
Science et technologie	18
Santé	20
Éducation	22
Culture et communications	23
Concepts et définitions	25
Tableaux comparatifs	31

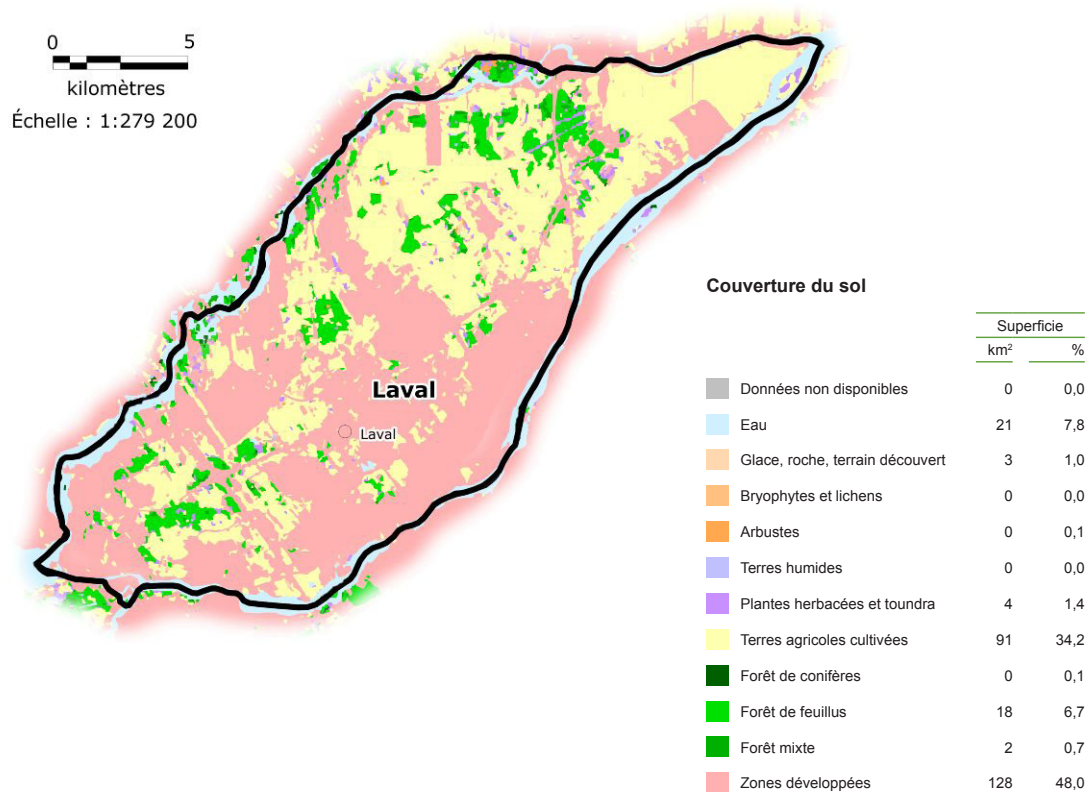
1. Territoire et environnement

1.1 Territoire

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de Laval couvre une superficie en terre ferme 246 km². Cette région désigne aussi la municipalité régionale de comté (MRC) géographique¹ et ne comporte que la ville de Laval.

La couverture du sol² de Laval est composée majoritairement de 128 km² de zones développées (48,0 %), de 91 km² de terres agricoles cultivées (34,2 %) et de 21 km² d'eau (7,8 %). Finalement, les terres humides s'étendent sur 0,1 km², ce qui représente 0,04 % de la région.



Sources : GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V); ministère des Ressources naturelles.

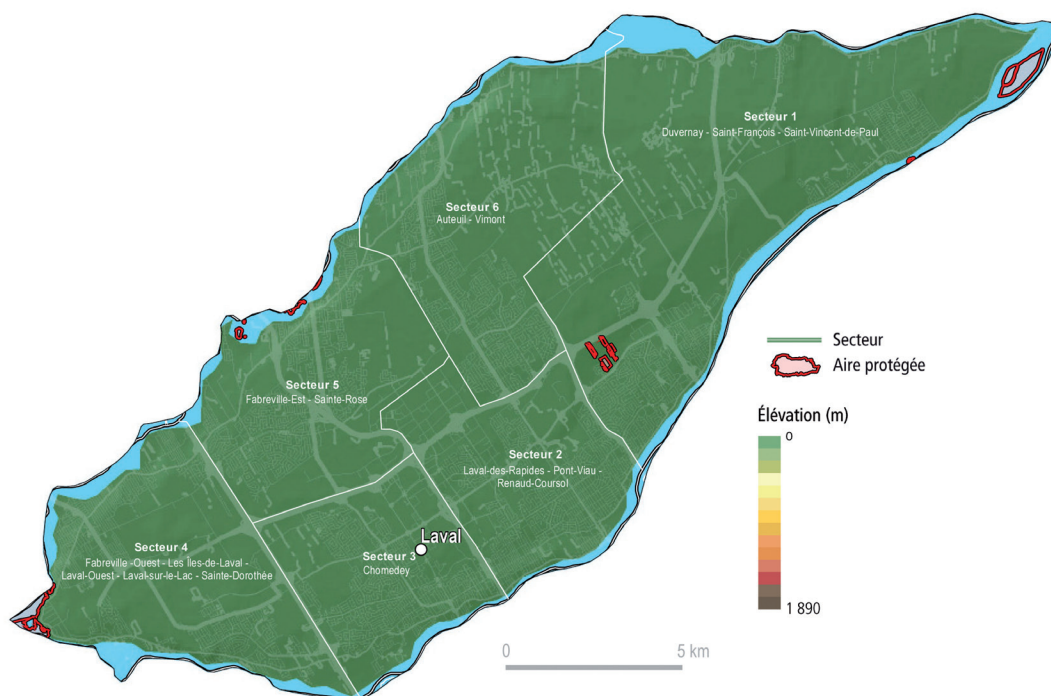
1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Compte tenu de l'arrondissement des données, il peut arriver que la somme des parties n'égale pas le total. Des informations supplémentaires sur les différentes catégories de couverture du sol sont également disponibles dans la section concepts et définitions.

1.2 Aires protégées

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de Laval se trouvent, en totalité ou en partie, 11 aires protégées. Elles couvrent 1,7 km², soit 0,64 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de Laval est constituée de quatre réserves naturelles reconnues³ dont les trois secteurs de la réserve du Boisé-Papineau située au cœur de l'île, et de trois habitats fauniques principalement situés en milieu aquatique, contribuant respectivement à la protection de 0,83 km² et 0,69 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Registre des aires protégées au Québec*.

3. Toute propriété privée dont les caractéristiques sur le plan biologique, écologique, faunique, floristique, géologique, géomorphologique ou paysager présentent un intérêt qui justifie leur conservation peut, sur demande faite par son propriétaire, dans certaines conditions, être reconnue comme réserve naturelle.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

La croissance démographique de Laval s'est grandement accélérée depuis la fin des années 1990. Son taux d'accroissement a récemment surpassé celui des Laurentides et a rattrapé celui de Lanaudière. Tous les facteurs d'accroissement sont favorables à la région : les naissances y sont plus nombreuses que les décès, elle fait des gains migratoires substantiels au détriment des autres régions du Québec, surtout de Montréal, et elle se positionne au 3^e rang des régions d'accueil des immigrants internationaux. Sa structure par âge est par ailleurs un peu plus jeune que celle de l'ensemble du Québec.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Laval comptait 409 700 habitants au 1^{er} juillet 2012, soit 5,1 % de la population du Québec. Elle arrive au 6^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière Lanaudière et tout juste devant Chaudière-Appalaches. À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, Laval a vu son poids démographique augmenter légèrement au cours des dernières années. En 1996, ce poids était de 4,6 %. La région était alors moins peuplée que Chaudière-Appalaches.

Tableau 2.1

Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, Laval et ensemble du Québec, 1996-2012^p

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹		
	1996	2001	2006	2012 ^p	1996-2001	2001-2006	2006-2012 ^p
	n				pour 1 000		
Laval	334 918	350 287	372 409	409 718	9,0	12,2	15,9
Ensemble du Québec	7 246 897	7 396 331	7 631 552	8 054 756	4,1	6,3	9,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La croissance démographique de Laval s'est accélérée progressivement depuis la fin des années 1990 : tandis que la population de la région a crû en moyenne à un taux annuel de 9,0 pour mille entre 1996 et 2001, ce taux s'est élevé à 12,2 pour mille en 2001-2006 et a atteint 15,9 pour mille en 2006-2012, selon les données provisoires. Laval s'est maintenu parmi les régions à plus forte croissance du Québec au cours des trois dernières périodes, aux côtés des deux autres régions de la couronne nord de Montréal, soit Lanaudière et les Laurentides. Elle est toutefois la seule région de ce groupe où le rythme de la croissance s'est encore intensifié en 2006-2012, un léger essoufflement s'observant dans Lanaudière et les Laurentides par rapport au début des années 2000.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La population de Laval est un peu plus jeune que la moyenne québécoise. En 2012, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 40,7 ans, comparativement à 41,5 ans dans l'ensemble du Québec. Laval est l'une des régions où le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est le plus élevé. Leur part y est de 23,1 %, tandis qu'elle est inférieure à 19 % dans certaines régions plus âgées, comme la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie. Elle est de 21,4 % en moyenne au Québec. Toutes proportions gardées, les 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, sont au contraire un peu moins nombreux à Laval (60,9 %) que dans l'ensemble du Québec (62,4 %). La part des personnes âgées de 65 ans et plus est quant à elle semblable, de l'ordre de 16 %.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, Laval et ensemble du Québec, 2012^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Laval	409 718	94 840	249 655	65 223	100,0	23,1	60,9	15,9	40,7
Ensemble du Québec	8 054 756	1 727 552	5 025 818	1 301 386	100,0	21,4	62,4	16,2	41,5

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

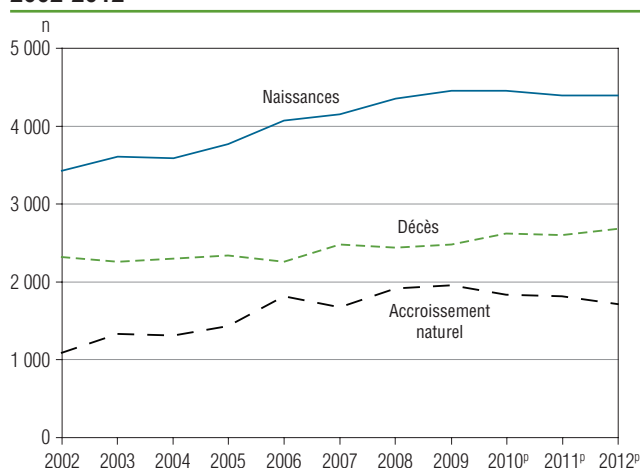
Naissances, décès et accroissement naturel

Selon les données provisoires, 4 400 bébés sont nés à Laval en 2012. Ce nombre n'a connu que de faibles fluctuations depuis 2009, une stabilisation qui survient après quelques années de hausse communes à l'ensemble des régions du Québec. Les naissances y demeurent toutefois beaucoup plus nombreuses en 2012 qu'elles ne l'ont été durant la majeure partie des années 2000. Par rapport aux 3 421 naissances de 2002, on compte 29 % plus de naissances en 2012. Cette croissance surpasse celle enregistrée dans l'ensemble du Québec au cours de la même période (22 %).

Deux facteurs ont contribué à la hausse des naissances dans la région de Laval. D'une part, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (15 à 49 ans) s'est accru au cours des 10 dernières années. D'autre part, la fécondité s'est élevée, l'indice synthétique de fécondité passant de 1,46 enfant par

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Laval, 2002-2012^p



Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

femme en 2002 à 1,66 en 2012 (donnée provisoire), après avoir culminé à 1,78 en 2009. En 2012, la fécondité de Laval est semblable à la moyenne québécoise (1,68 enfant par femme).

En ce qui concerne les décès, leur nombre tend à augmenter dans la région comme dans l'ensemble du Québec en raison d'une population en croissance et, surtout, vieillissante. En 2012, près de 2 700 décès ont ainsi été enregistrés à Laval, comparativement à 2 323 en 2002. En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel de la population. En 2002, l'accroissement naturel de la région était de près de 1 100 personnes. En raison de l'augmentation des naissances, il s'est élevé par la suite pour atteindre un sommet de près de 2 000 personnes en 2009. Il s'est toutefois légèrement abaissé au cours des années les plus récentes, puisque le nombre de naissances a peu bougé et que les décès ont continué d'augmenter. En 2012, l'accroissement naturel s'établit à un peu plus de 1 700 personnes.

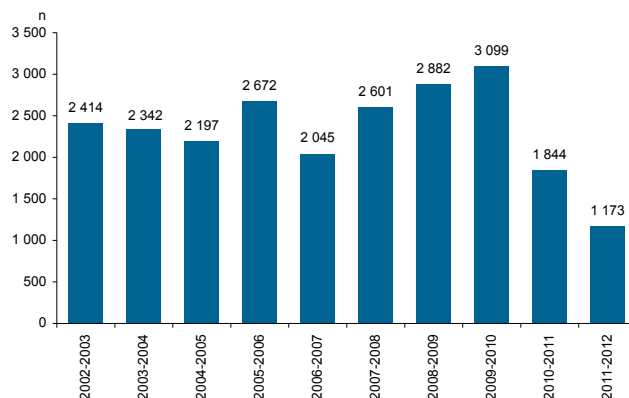
Migration interrégionale

Au cours des dernières années, Laval est sortie gagnante de ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec. Les gains ont généralement été de plus de 2 000 personnes annuellement, dépassant même 3 000 en 2009-2010. Le solde interrégional de Laval s'est toutefois nettement réduit depuis. En 2011-2012, il est de 1 173 personnes. Cette baisse est principalement attribuable à une diminution du nombre d'entrants en provenance de Montréal.

Le profil migratoire par groupe d'âge montre qu'en 2011-2012, Laval bénéficie principalement de la migration familiale. La région fait des gains chez les 30-49 ans, de même que chez les moins de 20 ans, qui migrent pour la plupart avec leurs parents. Ces gains compensent largement les déficits enregistrés chez les 20-29 ans et chez les 50-69 ans. Les pertes dans ce dernier groupe de personnes en âge de prendre leur retraite sont surtout attribuables aux échanges avec les régions voisines des Laurentides et, dans une moindre mesure, de Lanaudière.

Figure 2.2

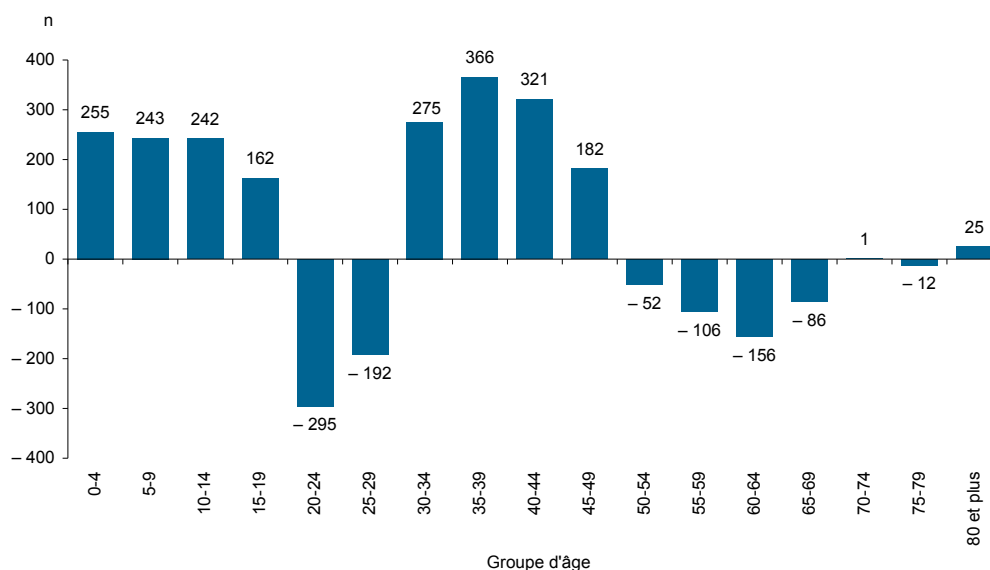
Solde migratoire interrégional, Laval, 2002-2003 à 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Laval, 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Le bilan migratoire favorable de Laval repose sur l'attraction que la région exerce sur les résidents de Montréal. En 2011-2012, parmi les personnes qui se sont établies à Laval, près de deux sur trois (61,7 %) arrivaient de cette région voisine. Montréal est aussi la première région de destination des individus qui quittent Laval, mais les départs sont beaucoup moins nombreux que les arrivées, de sorte que Laval enregistre d'importants gains au détriment de Montréal. Ces gains sont de 5 689 personnes en 2011-2012, ce qui constitue néanmoins le plus faible résultat des 10 dernières années. Les échanges avec la plupart des autres régions sont au contraire défavorables à Laval, en particulier ceux qui se font avec les deux régions situées juste au nord, soit les Laurentides (– 2 950) et Lanaudière (– 1 016). La région enregistre également des pertes non négligeables par rapport à la Montérégie (– 281).

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Laval, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	– 41	13	49	0,2	12	90	0,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	– 9	12	59	0,3	14	68	0,4
Capitale-Nationale	– 100	6	211	1,0	5	311	1,6
Mauricie	– 1	8	144	0,7	8	145	0,8
Estrie	55	5	227	1,1	7	172	0,9
Montréal	5 689	1	12 548	61,7	1	6 859	35,8
Outaouais	– 67	7	146	0,7	6	213	1,1
Abitibi-Témiscamingue	– 28	11	63	0,3	11	91	0,5
Côte-Nord	9	15	29	0,1	15	20	0,1
Nord-du-Québec	– 1	16	11	0,1	16	12	0,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	– 50	14	32	0,2	13	82	0,4
Chaudière-Appalaches	– 17	10	83	0,4	10	100	0,5
Laval	...	...	...	...	...	...	...
Lanaudière	– 1 016	3	1 868	9,2	3	2 884	15,1
Laurentides	– 2 950	2	3 345	16,5	2	6 295	32,9
Montérégie	– 281	4	1 423	7,0	4	1 704	8,9
Centre-du-Québec	– 19	9	85	0,4	9	104	0,5
Total	1 173	...	20 323	100,0	...	19 150	100,0

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Immigration internationale

Laval arrive au 3^e rang des régions d'établissement des immigrants, derrière Montréal et la Montérégie. En janvier 2012, un peu plus de 6 % des immigrants récents, admis au Québec entre 2006 et 2010, y résidaient selon une étude du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec¹. Cette part représente près de 13 000 nouveaux arrivants. Loin devant, Montréal accueille pour sa part 64 % des immigrants récents. En Montérégie, cette proportion est de 10 %.

1. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (2012). [Présence en 2012 des immigrants admis au Québec de 2001 à 2010](#), Montréal, Gouvernement du Québec, 33 p.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de Laval (8,1 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles augmente dans la région (+ 0,7 point de pourcentage), tandis qu'il diminue de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche l'augmentation la plus élevée (+ 0,7 point). Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 0,3 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est 3,6 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (21,7 %) qu'en ce qui concerne les couples (6 %). Entre 2006 et 2010, le taux augmente de 1,5 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une augmentation de 0,6 point pour les couples.

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 9 130 familles à faible revenu, dont 3 260 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 9 190 en 2006 à 10 490 en 2010, soit une augmentation de 14,1 %. Cette augmentation est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (+ 3,8 %).

Tableau 3.1

Taux de faible revenu selon le type de famille, Laval, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	7,4	8,0	8,1	8,4	8,1	0,7
Famille comptant un couple	5,4	5,8	6,0	6,3	6,0	0,6
Sans enfants	5,4	5,7	5,9	6,0	5,7	0,4
Avec 1 enfant	5,1	5,5	5,9	6,3	6,0	0,9
Avec 2 enfants	4,5	4,8	5,1	5,2	5,1	0,6
Avec 3 enfants et plus	8,6	9,6	9,3	10,4	9,7	1,1
Famille monoparentale	20,3	21,9	21,7	22,0	21,7	1,5
Avec 1 enfant	17,9	19,2	19,5	19,5	19,6	1,7
Avec 2 enfants	21,3	23,4	21,7	23,8	22,6	1,3
Avec 3 enfants et plus	34,4	36,4	37,8	35,0	35,5	1,1

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,1 % dans la région de Laval. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 69 980 \$, comparativement à 65 860 \$ au Québec.

Tableau 3.2

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, Laval et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Laval	69 882	69 980	0,1
Ensemble du Québec	65 215	65 860	1,0

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (40 160 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (64 660 \$). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est détérioré de 0,8 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est détérioré de 0,2 %.

Tableau 3.3

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Laval, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	64 800	64 660	- 0,2
Sans enfants	53 594	53 150	- 0,8
Avec 1 enfant	70 773	70 850	0,1
Avec 2 enfants	79 257	79 620	0,5
Avec 3 enfants et plus	71 958	72 340	0,5
Famille monoparentale	40 504	40 160	- 0,8
Avec 1 enfant	39 249	38 960	- 0,7
Avec 2 enfants	42 903	42 830	- 0,2
Avec 3 enfants et plus	41 668	41 270	- 1,0

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail de Laval

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2012, l'économie lavalloise génère 8 300 emplois, soit plus du quart (26,9 %) des emplois créés au Québec, alors qu'elle représente seulement 5,4 % de l'emploi total. La population en âge de travailler (+ 1,8 %) croît moins rapidement que l'emploi (+ 4,1 %), si bien que le taux d'emploi augmente de 1,4 point de pourcentage pour s'établir à 62,9 %. Tout comme en 2011, le classement de la région s'améliore, passant cette fois-ci du 6^e au 5^e rang. Les emplois additionnels dans la région de Laval sont presque tous à temps plein (+ 8 200). La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total diminue de 0,7 point de pourcentage pour se fixer à 19,1 %.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Laval, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	218,6	215,3	219,6	220,5	232,0
Emploi	k	204,1	199,0	202,1	204,9	213,2
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	165,7	160,1	160,3	164,3	172,5
Emploi à temps partiel	k	38,4	38,9	41,8	40,5	40,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	49,3	49,3	47,1	56,0	53,9
30 ans et plus	k	154,8	149,7	155,0	148,9	159,3
Sexe						
Hommes	k	101,7	98,1	108,5	105,3	107,2
Femmes	k	102,4	100,9	93,6	99,5	106,0
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	37,5	35,7	38,2	38,8	37,4
Secteur des services	k	166,5	163,2	163,9	166,0	175,8
Chômeurs	k	14,5	16,3	17,5	15,6	18,8
Taux d'activité	%	69,5	67,1	67,2	66,2	68,5
Taux de chômage	%	6,6	7,6	8,0	7,1	8,1
Taux d'emploi	%	64,9	62,1	61,8	61,5	62,9
Part de l'emploi à temps partiel	%	18,8	19,5	20,7	19,8	19,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les femmes (+ 6 500) profitent davantage de la progression de l'emploi que les hommes (+ 1 900). La totalité des nouveaux emplois provient du secteur des services (+ 9 800) et profite aux personnes de 30 ans et plus (+ 10 400). Le taux de chômage monte de 1 point dans la région (8,1 %) en raison d'un accroissement de la population active (+ 5,2 %) et du nombre de chômeurs (+ 20,5 %). En recul de 5 places, Laval occupe le 10^e rang parmi les régions du Québec en 2012. Le taux d'activité hausse de 2,3 points et se fixe à 68,5 %. Il s'agit du taux le plus élevé dans la province. Cette augmentation est due à la croissance la population active (+ 5,2 %) supérieure à celle de la population en âge de travailler (+ 1,8 %). Entre 2008 et 2012, il s'est créé 9 100 emplois dans la région de Laval. Le taux d'emploi se contracte de 2 points, alors que le taux de chômage s'accroît de 1,5 point. Parmi toutes les régions, Laval demeure au 7^e rang pour ce qui est du nombre d'emplois en 2012.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 12,5 G\$ dans la région de Laval, ce qui constitue 4,15 % du PIB du Québec. À cet égard, cette région se classe au sixième rang parmi les régions administratives, après Chaudière-Appalaches et devant l'Outaouais.

Le PIB augmente de 4,7 %, taux à peine supérieur à celui du Québec (+ 4,6 %). Au cours des quatre dernières années, toutefois, la région de Laval affiche un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 3,6 % comparativement à celui de 3,3 % observé au Québec. Au chapitre de la croissance économique en 2010, la région de Laval occupe le dixième rang parmi les 17 régions administratives.

Produit intérieur brut par industrie

Les industries du secteur des services ont une forte prépondérance dans l'économie de la région de Laval avec un PIB qui atteint 9,5 G\$ en 2010, soit 76,1 % de son activité économique. En comparaison, le secteur des services correspond à 71,7 % du PIB à l'échelle du Québec. Cette diversification dans les industries du secteur des services amène une stabilité de la croissance dans la région. En 2010, les industries du secteur des services (+ 4,2 %) contribuent fortement à la croissance et celles productrices de biens (+ 6,4 %) également.

En 2010, la plupart des industries des services sont en expansion. Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 6,4 %), l'industrie du commerce de détail (+ 3,8 %) et celle du commerce de gros (+ 4,0 %), cette dernière étant une base économique notable de la région, ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale (+ 2,8 %) contribuent fortement à l'accroissement de la production de ce secteur. L'industrie du transport et de l'entreposage croît de 3,8 %, celle de l'hébergement et des services de restauration, de 3,7 %, et celle des services professionnels, scientifiques et techniques, une des bases économiques de la région, de 1,4 %, tandis que celle des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (+ 0,1 %), une autre des bases économiques de la région, demeure pratiquement inchangée.

Avec un PIB de 3,0 G\$, les industries productrices de biens accaparent 23,9 % de l'économie régionale. L'industrie de la construction, base économique de la région au cours des dernières années, grimpe de 13,5 % en 2010, après un recul de 19,1 % l'année précédente. L'industrie de la fabrication monte de 2,1 %, à la suite de trois années de baisse. Ainsi, des industries de la fabrication considérées à la base de l'économie de la région montrent un regain en 2010 : la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (+ 7,9 %), celle de produits métalliques (+ 1,3 %) et les activités diverses de fabrication (+ 5,7 %). La fabrication de meubles et de produits connexes (– 1,7 %) ainsi que l'impression et les activités connexes de soutien (– 2,7 %) poursuivent leur tendance baissière. La fabrication d'aliments s'accroît de 4,9 % et celle de machines, de 3,6 %, tandis que celle de matériel de transport (– 11,5 %) diminue pour une deuxième année consécutive. La fabrication montre un taux de décroissance annuelle moyen de 1,5 %.

La part des industries productrices de biens évolue à la baisse entre 2006 et 2010 malgré des hausses en 2008 et en 2010. En 2006, elle se situe à 26,1 % de l'économie régionale et en 2010, à 23,9 %. Au Québec, la part des industries productrices de biens diminue chaque année de 2006 à 2009 et se redresse en 2010. Elle s'établit à 30,6 % en 2006 et à 28,3 % en 2010.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Laval, 2009-2010

	2009 ^{er}	2010 ^e	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k\$			%	
Ensemble des industries	11 890 643	12 452 023	100,0	10,2	4,7
Secteur de production de biens	2 797 966	2 977 800	23,9	1,3	6,4
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	57 549	67 953	0,5	3,0	18,1
Cultures agricoles et élevage	47 328	50 674	0,4	2,4	7,1
Foresterie et exploitation forestière	x	x	...	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	6 804	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	...	...	...
Services publics	x	x	...	...	...
Construction	911 766	1 035 309	8,3	5,1	13,5
Fabrication	1 546 959	1 578 759	12,7	-1,5	2,1
Fabrication d'aliments	231 535	242 854	2,0	6,8	4,9
Fabrication de boissons et de produits du tabac	29 703	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	24 844	0,2	-10,2	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	43 656	46 505	0,4	-6,3	6,5
Fabrication du papier	36 019	35 095	0,3	-3,2	-2,6
Impression et activités connexes de soutien	82 757	80 557	0,6	-0,3	-2,7
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	126 246	136 243	1,1	-4,3	7,9
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	40 098	0,3	-1,3	...
Première transformation des métaux	31 661	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	134 461	136 244	1,1	-2,9	1,3
Fabrication de machines	102 617	106 340	0,9	0,7	3,6
Fabrication de produits informatiques et électroniques	26 882	26 311	0,2	-0,7	-2,1
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	202 392	179 121	1,4	-0,9	-11,5
Fabrication de meubles et de produits connexes	73 690	72 447	0,6	-4,9	-1,7
Activités diverses de fabrication	54 809	57 945	0,5	-2,3	5,7
Secteur des services	9 092 677	9 474 223	76,1	4,4	4,2
Commerce de gros	984 744	1 024 104	8,2	2,7	4,0
Commerce de détail	1 058 910	1 099 173	8,8	3,4	3,8
Transport et entreposage	324 658	337 035	2,7	-0,6	3,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	299 837	x	...	...	...
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 479 617	2 637 337	21,2	5,7	6,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	629 855	638 893	5,1	4,4	1,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	400 316	400 759	3,2	2,9	0,1
Services d'enseignement	x	609 989	4,9	...	...
Soins de santé et assistance sociale	934 414	960 258	7,7	6,3	2,8
Arts, spectacles et loisirs	110 468	109 257	0,9	0,7	-1,1
Hébergement et services de restauration	275 519	285 829	2,3	3,7	3,7
Autres services, sauf les administrations publiques	x	373 975	3,0	...	...
Administrations publiques	x	x	...	...	...

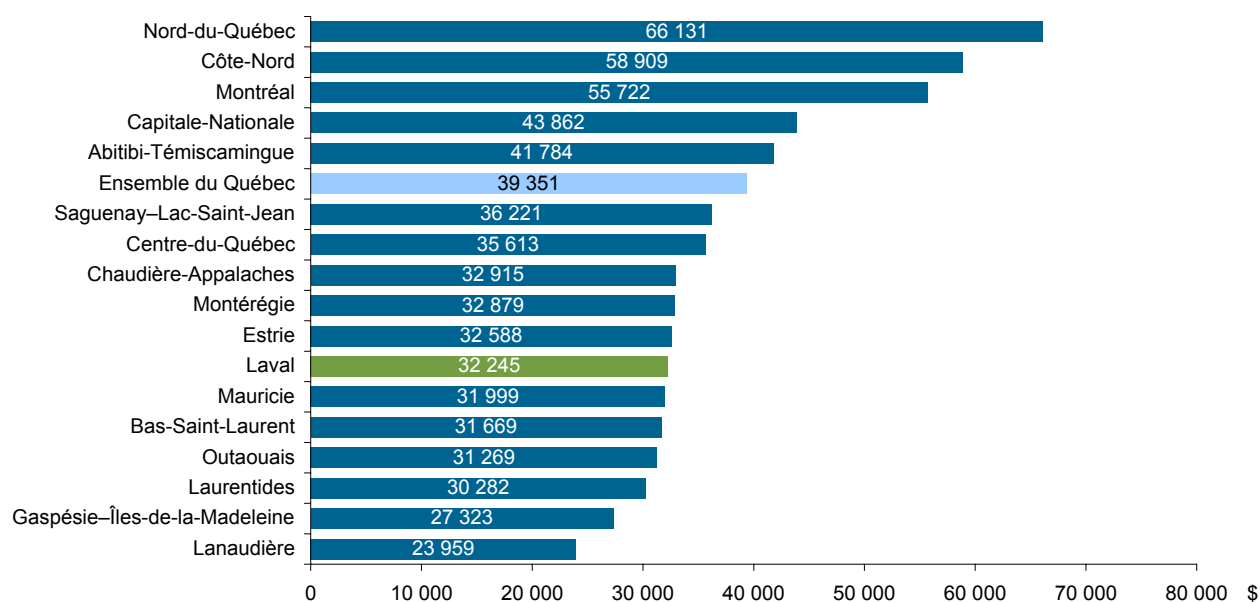
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de Laval figure au onzième rang parmi les régions administratives du Québec en 2011. En effet, le PIB par habitant se chiffre à 32 245 \$, en hausse de 3,0 % par rapport à 2010 : la forte hausse de sa population vient tempérer celle de son PIB. Au Québec, le PIB par habitant s'élève à 39 351 \$ en 2011, après une augmentation de 3,6 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 1,3 % en 2010, le revenu disponible des ménages par habitant de Laval croît avec plus de vigueur en 2011, soit de 2,0 %. Au Québec, le taux de croissance (+ 2,6 %) en 2011 est supérieur à celui de la région, en raison d'une augmentation plus rapide de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques. Il faut remonter en 2008 pour voir la région lavalloise afficher un taux de croissance du revenu disponible supérieur à la moyenne observée dans la province.

Avec un revenu disponible des ménages de 26 196 \$ par habitant, Laval se classe au sixième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant les Laurentides (26 045 \$), mais derrière la Capitale-Nationale (26 431 \$). Au Québec, le revenu disponible des ménages est moins élevé et il s'établit à 25 646 \$ par habitant.

Décomposition du revenu disponible des ménages

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'avance de la région par rapport à la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages lavallois et nous la comparerons avec celle des ménages de la province.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Laval et ensemble du Québec, 2010-2011

	Laval			Ensemble du Québec		
	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	23 532	24 200	2,8	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	3 257	3 403	4,5	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	2 743	2 865	4,5	2 767	2 905	5,0
<i>Égal:</i>						
Revenu primaire des ménages	29 532	30 469	3,2	27 938	28 978	3,7
<i>Plus :</i>						
Transferts courants reçus par les ménages	5 103	5 122	0,4	5 545	5 621	1,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	71	73	3,2	97	100	3,1
Des administrations publiques	4 933	4 953	0,4	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	2 216	2 227	0,5	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	1 477	1 461	- 1,1	1 645	1 641	- 0,3
Administrations autochtones	0	0	0,0	19	18	- 0,9
RRQ et RPC	1 240	1 266	2,0	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	99	95	- 4,1	62	60	- 2,1
<i>Moins:</i>						
Transferts courants payés par les ménages	8 953	9 395	4,9	8 495	8 953	5,4
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	260	268	3,2	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	8 538	8 972	5,1	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	155	155	0,1	96	98	2,1
<i>Égale :</i>						
Revenu disponible des ménages	25 682	26 196	2,0	24 988	25 646	2,6

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, atteint 30 469 \$ par habitant dans la région, comparativement à 28 978 \$ dans la province. Le revenu primaire représente ainsi 85,6 % du revenu total des ménages à Laval, tandis qu'il occupe une part moins importante dans l'ensemble du Québec, soit 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus élevée à Laval (24 200 \$) que dans l'ensemble de la province (22 559 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire horaire moyen des employés sont légèrement supérieurs dans la région que dans l'ensemble du Québec.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire des ménages, est par contre moins élevé à Laval (3 403 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 515 \$). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. Cependant, le revenu des loyers continue de progresser fortement en regard de 2010 dans la région (+ 4,2 %), stimulé, entre autres, par la vigueur du marché immobilier.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il demeure légèrement plus faible à Laval (2 865 \$) qu'au Québec (2 905 \$). Soulignons que, parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal (4 145 \$) présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Transferts courants reçus par les ménages

À l'instar des autres régions, les ménages de Laval reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 4 900 \$ par habitant dans la région, comparativement à 5 461 \$ au Québec. En raison d'un taux d'emploi plus élevé, les résidents de Laval ont moins recours aux prestations d'aide sociale et d'assurance-emploi que ceux du reste de la province. Qui plus est, la région reçoit moins en prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec (RRQ) et du Régime de pensions du Canada (RPC), étant donné que la population y est relativement jeune.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Évidemment, en raison d'un revenu primaire plus élevé, les transferts payés aux gouvernements par les ménages lavallois (8 972 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 491 \$). D'ailleurs, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux différents paliers de gouvernement a augmenté au cours des deux dernières années dans la région pour s'établir à 25,2 % en 2011.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont désormais déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les Lavallois, ont donné 268 \$ par habitant aux ISBLSM, ce qui au-dessous de la moyenne québécoise (364 \$).

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région de Laval devraient atteindre 3,2 G\$, en hausse de 4,4 % par rapport à 2012, suivant une croissance de 24,7 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 4,4 % du total québécois (71,4 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), tout comme en 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive au quatrième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Laval, 2009-2013²

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
	k\$					%		
Production de biens	170 561	181 407	197 078	337 688	358 680	6,2	11,4	2,0
Production de services	1 104 434	1 105 931	780 744	1 146 987	1 135 285	- 1,0	36,0	3,8
Logement	1 377 973	1 608 986	1 446 059	1 536 735	1 659 891	8,0	52,6	7,0
Total	2 652 968	2 896 324	2 423 882	3 021 410	3 153 856	4,4	100,0	4,4
Secteur privé non résidentiel	725 252	717 465	577 539	858 001	884 426	3,1	28,0	3,5
Secteur public	549 743	569 873	400 284	626 675	609 540	- 2,7	19,3	2,7

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.

2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 11,4 % de l'investissement régional en 2013, sont en croissance de 6,2 % par rapport à 2012, pour atteindre 358,7 M\$. Il s'agit d'un nouveau sommet historique. L'investissement dans la région représente 2,0 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (208,5 M\$) et dans celui de la fabrication (97,1 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus du tiers de l'investissement régional (36,0 %), est en baisse de 1,0 % par rapport à 2012 et se chiffre à 1,1 G\$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 3,8 % de l'investissement québécois (30,1 G\$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 307,3 M\$ en 2013, soit 27,1 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 52,6 % de l'investissement régional en 2013, est en croissance de 8,0 %, pour s'établir à 1,7 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 0,5 %). La région représente 7,0 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui s'approprie 28,0 % de l'investissement total, est en croissance de 3,1 % par rapport à 2012, pour s'élever à 884,4 M\$. Cela correspond à une hausse annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 2,9 %). La région de Laval représente 3,5 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une décroissance

de 2,7 % par rapport à 2012, pour s'établir à 609,5 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 2,7 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de Laval atteint 1,0 G\$ en 2012, en hausse de 25,6 % par rapport à 2011. La croissance s'observe tant dans le secteur non résidentiel (+ 101,8 %) que dans le secteur résidentiel (+ 6,0 %).

Tableau 6.2.1

Valeur des permis de bâtir des secteurs résidentiel et non résidentiel, Laval et ensemble du Québec, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Moyenne 2008-2012
Laval	k\$	999 687	838 810	813 480	798 321	1 002 346	25,6	877 102
Résidentiel	k\$	748 274	598 543	643 915	635 327	673 438	6,0	647 245
Non résidentiel	k\$	251 413	240 267	169 565	162 994	328 908	101,8	229 857
Commercial	k\$	202 865	121 279	98 534	113 946	207 514	82,1	146 143
Industriel	k\$	26 207	24 420	27 142	24 096	54 123	124,6	38 050
Institutionnel	k\$	22 341	94 568	43 889	24 952	67 271	169,6	45 663
Nouvelles unités créées	n	..	..	2 730	2 566	2 401	- 6,4	...
Ensemble du Québec		13 806 682	12 929 699	14 842 345	15 489 597	16 062 508	3,7	14 008 335
Résidentiel	k\$	8 911 629	8 406 568	9 846 251	10 174 688	10 196 082	0,2	9 151 047
Non résidentiel	k\$	4 895 053	4 523 131	4 996 094	5 314 909	5 866 426	10,4	4 857 288
Commercial	k\$	2 625 641	2 489 522	2 758 545	3 275 802	3 084 319	- 5,8	2 719 160
Industriel	k\$	1 102 337	827 458	890 420	966 666	1 254 308	29,8	934 697
Institutionnel	k\$	1 167 075	1 206 151	1 347 129	1 072 441	1 527 799	42,5	1 203 431
Nouvelles unités créées	n	..	..	53 579	53 890	51 262	- 4,9	...

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 2 401 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 2 566 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur en 2012 s'élève à 673,4 M\$, une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années (647,2 M\$).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années pour l'ensemble des composantes. Les permis de bâtir commerciaux s'élèvent à 207,5 M\$, en croissance de 82,1 % par rapport à 2011 (moyenne des cinq dernières années : 146,1 M\$). Les permis de bâtir industriels accordés représentent 54,1 M\$, en hausse de 124,6 %. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 67,3 M\$, en croissance de 169,6 %, comparativement à une moyenne de 45,7 M\$ entre 2007 et 2011.

7. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

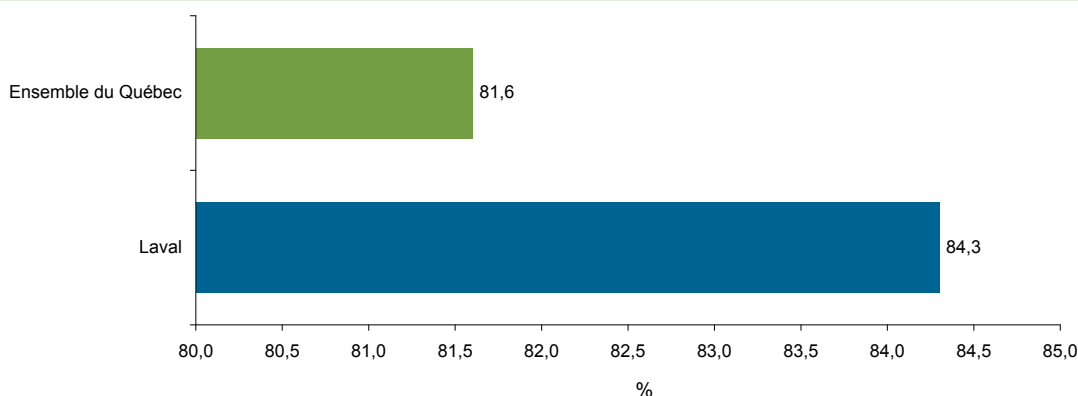
Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans son [site Web](#).

Laval a une proportion de ménages branchés à Internet significativement plus élevée que dans l'ensemble du Québec

En 2012, le taux de branchement à Internet dans la région de Laval s'élève à 84,3 %, soit un taux significativement plus élevé que celui pour l'ensemble du Québec (81,6 %). Laval est la région la plus branchée du Québec après la Capitale-Nationale (84,5 %). Le territoire de la municipalité régionale de comté de Laval couvre l'entièreté du territoire de la région, donc le taux de branchement y est le même (84,3 %).

Figure 7.1

Proportion de ménages branchés à Internet, Laval et ensemble du Québec, 2012



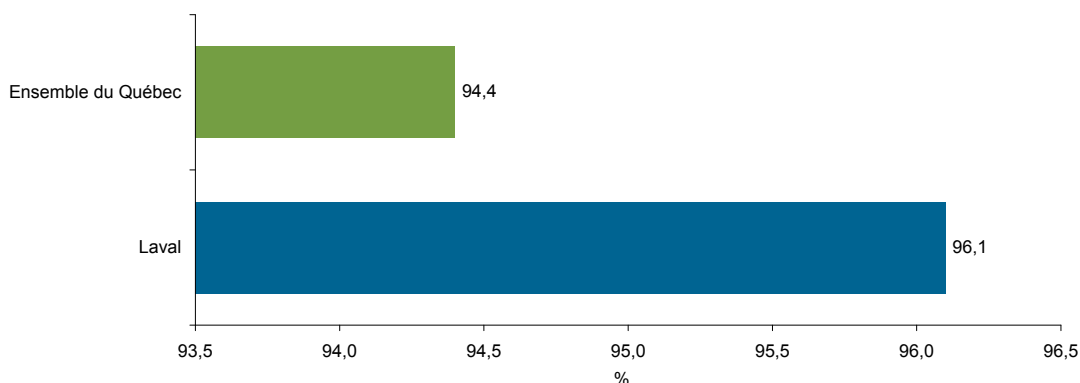
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Le taux de branchement à Internet haute vitesse est de 96,1 %

En 2012, 96,1 % des ménages branchés à Internet utilisent une connexion haute vitesse, soit une connexion permettant une vitesse de téléchargement de 1,5 mégabit et plus par seconde. Cette proportion représente 80,7 % de l'ensemble des ménages de Laval. De plus, Laval est la seconde région qui a le taux de branchement haute vitesse le plus élevé du Québec (94,4 %) après l'Abitibi-Témiscamingue (96,7 %). La différence entre le taux de Laval et celui de Québec est statistiquement significative.

Figure 7.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, Laval et ensemble du Québec, 2012



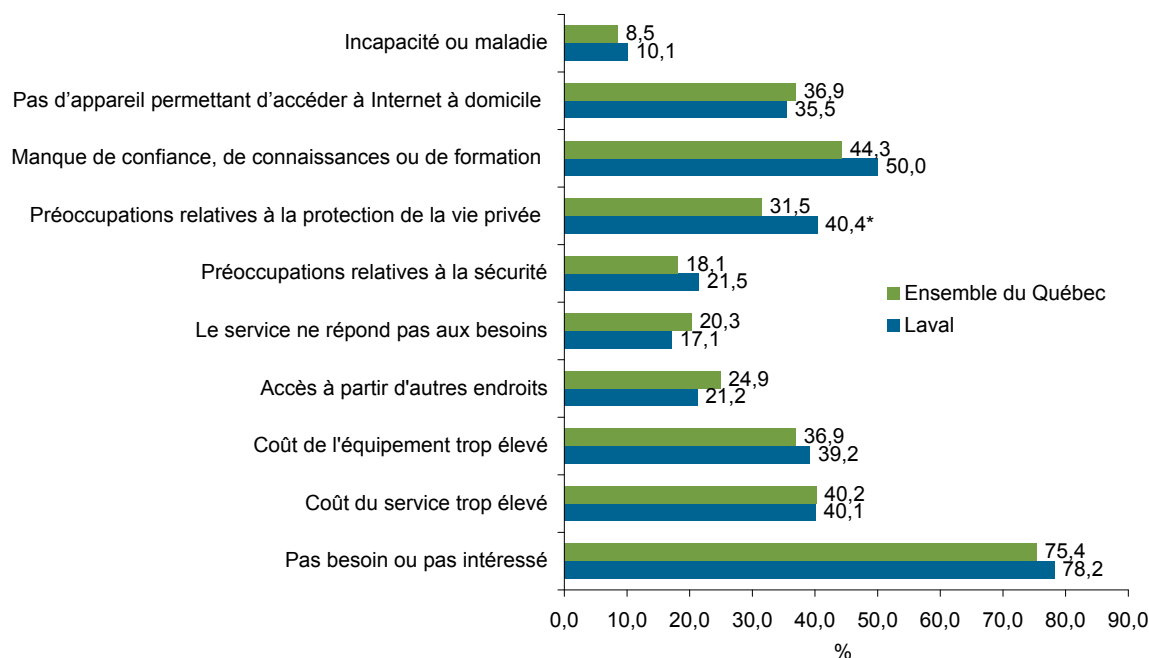
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Quatre ménages non branchés sur dix indiquent avoir des préoccupations relatives à la protection de la vie privée

En 2012, 15,7 % des ménages de Laval n'ont pas de connexion à Internet. Les trois raisons les plus fréquemment évoquées par ces ménages pour expliquer le non-branchement sont l'absence de besoin ou d'intérêt (78,2 %), le manque de confiance, de connaissances ou de formation (50,0 %) et les préoccupations relatives à la protection de la vie privée (40,4 %). Cette dernière raison a été mentionnée par une proportion significativement plus élevée de ménages non branchés de la région que dans l'ensemble du Québec (31,5 %).

Figure 7.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Laval et ensemble du Québec, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

8. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est surtout focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé et les installations sociosanitaires.

Personnel de la santé

En 2011, à Laval, le nombre de médecins augmente de 2,2 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2007. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 12,1 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 18,9 %) qu'aux omnipraticiens (+ 7,1 %). Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une hausse de 1,6 %, ce qui poursuit la tendance positive amorcée en 2004. Aussi, depuis 2007, l'augmentation à Laval est de 6,6 %.

On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une hausse de 0,7 % à Laval. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières auxiliaires (+ 2,3 %), les préposées aux bénéficiaires (+ 1,0 %) et les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 0,7 %) que chez les infirmières (– 0,7 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de Laval, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins¹	n	531	542	568	582	595
Omnipraticiens	n	309	308	322	330	331
Ensemble des spécialistes	n	222	234	246	252	264
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,40	1,41	1,45	1,46	1,47
Dentistes¹	n	181	183	189	190	193
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,48	0,48	0,48	0,48	0,48
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier^{3,4}	n	..	3 531	3 638	3 670	3 694
Infirmières	n	..	1 077	1 035	989	982
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	650	682	717	722
Infirmières auxiliaires	n	..	417	482	533	545
Préposées aux bénéficiaires	n	..	1 387	1 439	1 431	1 445
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	..	9,18	9,30	9,23	9,14

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie à Laval, en 2010-2011, il diminue après deux années en croissance et aboutit à 93,4 %. De plus, la baisse de 0,3 point s'accompagne d'un déclin de 2,3 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, la hausse de 1,6 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie à Laval en 2010-2011 freine le déclin des deux dernières années. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, avec une hausse de 2,4 points du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, Laval (99,7 %) affiche le taux le plus élevé du Québec (97,6 %). Cette augmentation s'accompagne d'un recul du nombre d'usagers de 2,1 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Après deux années en hausse, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a décliné à Laval (– 3,5 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 8.2

Utilisation des lits selon le secteur¹, région sociosanitaire de Laval, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés ²	n	544	618	580	552	561
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	1,46	1,63	1,51	1,41	1,41
Usagers ⁴	n	22 576	22 945	23 012	22 622	22 093
Taux d'occupation ⁵	%	91,4	83,9	89,9	93,7	93,4
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés ²	n	1 452	1 450	1 461	1 502	1 449
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	3,90	3,83	3,80	3,84	3,64
Usagers ⁴	n	2 529	2 720	2 788	2 798	2 740
Taux d'occupation ⁵	%	99,5	99,6	98,8	97,3	99,7

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.

3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière.

4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.

5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

9. Éducation

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômés selon le type de formation et le type de programme

Les établissements collégiaux de Laval ont décerné 936 diplômes en formation préuniversitaire (49,2 %) et 950 diplômes en formation technique (49,9 %) en 2011. Pour une deuxième année consécutive, l'écart pour les diplômes attribués entre ces deux types de formation se réduit graduellement; en 2009, les proportions étaient de 40,4 % pour la formation préuniversitaire contre 59,0 % pour la formation technique

Entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés de niveau collégial de Laval a augmenté de 25,6 %. Cette tendance positive est due principalement à la hausse de 73,0 % des diplômes préuniversitaires, plus souvent observée chez les hommes (+ 89,5 %) que chez les femmes (+ 64,1 %). Les diplômes techniques ont quant à eux diminué de 2,4 % durant la même période: les femmes (– 14,4 %) connaissent un fort recul, tandis que les hommes (+ 11,9 %) observent une hausse. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (54,6 % et 45,4 % respectivement). L'écart entre les deux sexes tend à s'accroître depuis 2009.

En formation préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 57,3 % des diplômes décernés et les sciences, 24,1 %. Ces familles de programmes représentent, dans le même ordre, le plus grand nombre de diplômes attribués au préuniversitaire, quelle que soit la région au Québec. On peut aussi observer à Laval que les femmes sont majoritaires dans tous les types de programmes préuniversitaires. En ce qui a trait à la formation technique, ce sont les techniques humaines qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 31,9 %, suivies par les techniques administratives, 22,9 %. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent diplômés en techniques humaines et physiques, alors que les femmes sont majoritairement diplômées en techniques administratives, artistiques et biologiques.

Tableau 9.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation et famille de programme, Laval, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^{p1}
	n				
Laval	1 601	x	1 802	1 872	1 902
Hors programme	–	x	11	15	16
Préuniversitaire	614	720	728	829	936
Arts	31	31	41	42	38
Arts et lettres	107	126	110	121	136
Sciences	112	159	167	179	226
Sciences humaines	364	404	410	487	536
Technique	987	984	1 063	1 028	950
Techniques administratives	358	333	358	270	218
Techniques artistiques	30	23	20	20	39
Techniques biologiques	175	178	190	177	207
Techniques humaines	296	325	304	352	303
Techniques physiques	128	125	191	209	183

1. Les données de 2011 sont provisoires et incomplètes. Environ 3 000 attestations d'études collégiales (AEC) sont manquantes à l'échelle du Québec, ce qui est probablement dû à un retard de transmission des données (en période de grève étudiante) et non à une baisse réelle du nombre d'AEC.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

10. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Compte tenu de la taille de sa population, Laval est la région au Québec avec le moins de salles de spectacles, d'institutions muséales¹ et de cinémas et ciné-parcs. Elle arrive aussi en 16^e position pour le nombre de centres d'artistes et de stations de radio privées et communautaires par 100 000 habitants. Cette situation s'explique en bonne partie par sa proximité avec le grand pôle culturel qu'est Montréal. Le nombre d'écrans de cinéma est le seul indicateur où la région de Laval (8,4 par 100 000 habitants) s'approche des résultats pour l'ensemble du Québec (9,7 par 100 000 habitants).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Laval, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements ¹ par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2010	2011	2011	2011	
	n		%	n	
Centres d'artistes	1	1	1,5	0,2	0,8
Salles de spectacles	8	12	1,9	3,0	7,8
Institutions muséales ²	6	6	1,3	1,5	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	9	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	..	..	..	..	...
Librairies	11	10	2,8	2,5	4,5
Cinémas et ciné-parcs	3	2	1,7	0,5	1,5
Écrans	42	34	4,4	8,4	9,7
Stations de radio privées et communautaires	2	2	1,2	0,5	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La région de Laval arrive au 1^{er} rang de toutes les régions du Québec pour le nombre de prêts par 1 000 habitants dans les bibliothèques publiques (7 794) devant la région de la Capitale-Nationale (7 725). La région de Laval arrive au 5^e rang pour les ventes de livres neufs en librairies par habitant (43 \$), derrière Montréal, la Capitale-Nationale, l'Estrie et la Mauricie. L'assistance aux spectacles payants en arts de la scène dans les régions de Laval et des Laurentides confondues arrive au 15^e rang parmi les régions du Québec (360 par 1 000 habitants), devant le Nord-du-Québec (151 par 1 000 habitants) et le Centre-du-Québec (294 par 1 000 habitants).

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Laval, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène ¹					
Représentations	n	911	1,0	1,0	5,5
Entrées	n	344 672	353,9	359,7	5,2
Assistance des cinémas					
Entrées	n	x	x	x	x
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	x	x	x	x
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes					
Nombre de prêts ²	n	..	7 793,8	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	\$	17 518 695	..	43 353,0	3,9

1. Inclut les représentations des régions de Laval et des Laurentides.

2. Les données portent sur la population desservie.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Territoire

Couverture du sol

Les données de couverture du sol, GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V) sont le résultat de la vectorisation de données matricielles thématiques issues de la classification d'orthoimages Landsat 5 et Landsat 7 des zones forestières et agricoles du Canada et des territoires du Nord. La couverture forestière provient du projet d'Observation de la Terre pour le développement durable des forêts (OTDD), initiative du Service canadien des forêts (SCF). La couverture agricole provient du Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et la couverture du sol des territoires du Nord a été réalisée par le Centre canadien de télédétection (CCT). La précision cartographique circulaire normalisée (PCCN) est de 30 mètres ou mieux. Cette précision est basée sur les orthoimages Landsat 7.

Données non disponible

Données non disponibles, étendues non classifiées en raison de la présence de nuages, d'ombre ou d'autres facteurs de qualité des images.

Eau

Lacs, réservoirs, fleuves, rivières, ruisseaux et étendues d'eau salée.

Glace, roche, terrain découvert

Principalement des étendues non végétalisées et non mises en valeur. Cette catégorie inclut les glaciers, la roche, les sédiments, les brûlis, la blocaille, les mines et les autres surfaces naturellement non végétalisées. D'autres étendues modifiées par l'activité humaine peuvent être représentées dans cette classe. Cette catégorie exclut les étendues agricoles en jachère.

Zones développées

Étendues principalement construites ou mises en valeur incluant la végétation associée à ces catégories de couverture. Elles peuvent inclure les surfaces occupées par les routes, les voies ferrées, les bâtiments et les étendues revêtues, les régions urbaines, les parcs, les sites industriels, les ouvrages miniers et les fermes.

Bryophytes et lichens

Composés de bryophytes (mousses, hépatiques et cératophylles) et de lichens (types foliacés et fruticuleux, mais pas de type crustacé). La couverture végétale de bryophytes et lichens doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale. Cette catégorie comprend également les prairies alpines, les étendues d'herbes et d'autres végétations herbacées indigènes, incluant des étendues d'arbustes.

Arbustes

Principalement les étendues occupées par une végétation ligneuse relativement basse (généralement ± 2 mètres). Elles peuvent inclure des étendues herbeuses ou des prairies humides portant une végétation ligneuse et les forêts en voie de régénération.

Terres humides

Étendues où la surface de saturation se situe au niveau, à proximité ou au-dessus de la surface du sol pendant un intervalle d'assez longue durée pour que s'y manifestent des processus aquatiques ou de milieux humides.

Plantes herbacées et toundra

Plantes vasculaires sans tige ligneuse (graminées, herbacées latifoliées ou graminoides, et plantes cultivées). La couverture végétale de plantes herbacées et toundra doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale.

Terres agricoles cultivées

Cette catégorie inclut les cultures annuelles et vivaces et exclut les prairies.

Forêt de conifères

Forêt principalement composée de conifères ou végétation arborescente à feuillage persistant. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt de feuillus

Forêts et étendues boisées principalement composées de feuillus. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt mixte

Forêts et étendues boisées composées de conifères et de feuillus.

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

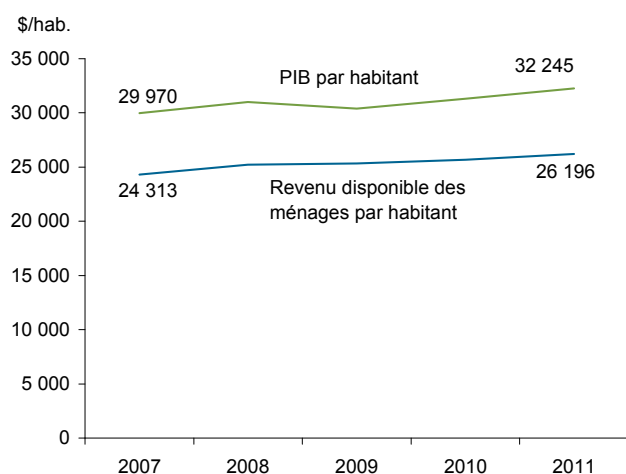
Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage ¹	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1 ^{er} juillet	
	2011 ^{ep}	Var. 11/10	2011 ^p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012 ^p	TAAM ² 2006-2012
	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	- 1,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	- 9,9	273 009	- 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Estrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	- 0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	- 2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	- 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	- 19,2	95 647	- 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	- 16,9	92 536	- 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	- 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montréal	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	39 351	3,6	25 646	2,6	7,8	9,3	0,5	8 054 756	9,0

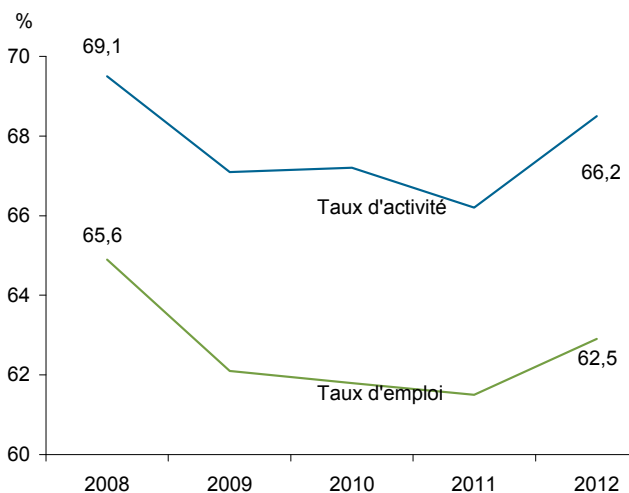
1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 4.

Revenu disponible des ménages et PIB par habitant, Laval, 2007-2011



Taux d'activité et d'emploi, Laval, 2008-2012



Laval

Superficie en terre ferme (2012)	246 km ²
Densité de population (2012)	1 665,7 hab./km ²
Population totale (2012 ^p)	409 718 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012) ¹	1 173 hab.
PIB aux prix de base (2011 ^{ep})	13 018,9 M\$
PIB par habitant (2011 ^{ep})	32 245\$/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011 ^p)	26 196\$/hab.
Emplois (2012)	213,2 k
Taux d'activité (2012)	68,5 %
Taux d'emploi (2012)	62,9 %
Taux de chômage (2012)	8,1 %
Taux de faible revenu des familles (2010)	8,1 %
Dépenses en immobilisation (2013) ²	3 154 M\$

1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

2. Perspectives.